

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 avril 2008

---

PROTECTION DU SECRET DES SOURCES DES JOURNALISTES - (n° 735)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 12

présenté par  
M. Étienne Blanc, rapporteur  
au nom de la commission des lois

-----  
**ARTICLE 2**

Dans l'alinéa 3 de cet article, substituer aux mots :

« , notamment en ne portant »,

les mots :

« . Il veille à ce qu'elles ne portent »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.